



FEDERATION
DES AGENCES INTERNATIONALES
POUR LE DEVELOPPEMENT

AIDE / :

AUTRICHE

BELGIQUE

BENIN

BRESIL

BURKINA FASO

CAMEROUN

CONGO-BRAZZAVILLE

ESPAGNE

INDE

R.D.DU CONGO

MALI

ROYAUME DU MAROC

SENEGAL

SLOVAQUIE

TCHAD

TUNISIE

**Annulation
pure et simple de la dette**

JUIN 1999

**L'EQUILIBRE DU MONDE
DE DEMAIN**

**ENTRE LES MAINS DU G7
A COLOGNE**

ORGANISATION NON
GOUVERNEMENTALE
D'ACTION HUMANITAIRE
ET D'AIDE AU
DEVELOPPEMENT,

DOTEE DU STATUT
CONSULTATIF GENERAL
PAR LE CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL
DES NATIONS UNIES

ADRESSE
29, rue Traversière
F.75012 PARIS

TEL : 00 33 1 40 19 91 51
FAX : 00 33 1 43 44 38 40

Notre Association, d'action humanitaire et d'aide au développement, dotée du statut consultatif spécial par le Conseil Economique et Social des Nations Unies et engagée depuis sa création en 1986 dans la lutte contre la pauvreté, reste plus que jamais convaincue que la rencontre des pays du G7 à Cologne doit être l'occasion de remettre à l'ordre du jour les problèmes liés au surendettement croissant des pays du Sud, afin de contribuer à trouver une alternative juste et honorable pour l'établissement de nouveaux rapports Nord/Sud.

A l'instar de plusieurs autres ONG, nous avons toujours mis en exergue les conséquences néfastes du surendettement du Tiers-Monde sur ses perspectives de développement.

Dès le 24 Mai 1989, lors de notre second colloque international à la Sorbonne, consacré à la dette du Tiers monde, notre résolution finale soulignait le fait que :

«La spirale de la dette du Tiers-Monde a atteint un niveau qui grève lourdement les économies des pays débiteurs.

Non seulement elle constitue un frein à la croissance économique globale, mais également une perturbation profonde de l'ensemble des échanges commerciaux à l'échelle mondiale.

Les statistiques de la Banque Mondiale indiquent que pour l'année 1986, la dette du Tiers-Monde s'élevait à 1035 milliards de dollars. Pour 1987, elle avoisinerait 1080 milliards de dollars, soit six fois le budget annuel d'un pays développé comme la France.

Une donnée tirée du rapport annuel de la CNUCED chiffre la dette à 1200 milliards de dollars. Ces mêmes statistiques font ressortir que les pays en voie de développement ont reçu en prêts nets de 21 milliards de dollars pour la même période (...)

Il est un fait à signaler : c'est que le développement des pays pauvres offre des occasions à saisir aux pays industrialisés, notamment en matière d'investissements, de marchés pour leurs exportations, d'amélioration d'accès aux ressources et de création d'emplois (...) »

La situation économique internationale actuelle, caractérisée par une accentuation des inégalités, ne peut que confirmer nos appréhensions d'il y a dix ans.

Il ne peut en effet y avoir de paix ni de liberté dans le monde sans que soient réduits les inégalités entre le Nord et le Sud et que soit assuré le développement socio-économique des pays les plus pauvres.

Si le déséquilibre actuel se perpétue, les situations de pauvreté et d'insécurité, ne peuvent qu'engendrer des mouvements sociaux violents et les répressions qui s'ensuivent.

La célébration du cinquantième anniversaire de la naissance du Fonds Monétaire International à Madrid, en septembre 1994, fut l'occasion pour notre Association de consacrer son mémorandum sur le surendettement du Tiers-Monde, édité moins d'un mois avant ladite célébration et de rappeler le handicap que représente la dette sur les perspectives de développement du Tiers-Monde.

Nous avons dans ce cadre établi des données chiffrées relatives à cette dette et préconisé l'amélioration des systèmes de gestion économique dans les pays pauvres.

En outre, lors du Sommet mondial pour le Développement social à Copenhague, en Mars 1995, notre Association avait exposé la situation paradoxale des pays du Sud en ces termes :

« Le Tiers monde s'est-il endetté parce qu'il est pauvre ou est-il devenu pauvre parce qu'il s'est endetté ? La réponse est à rechercher du côté des places financières, qui déterminent de façon souveraine les cours des matières premières. La colonisation a laissé auparavant comme héritage une économie de traite, qui a fragilisé les pays nouvellement libérés, car dépendants du marché mondial dont les ressorts leur échappent (...)

S'il est un point à retenir comme fait marquant du Sommet Mondial, c'est bien l'appel qu'a lancé le Premier Ministre danois, à l'ouverture de la première journée, devant 118 Chefs d'Etat et de Gouvernement, en faveur de l'annulation de la dette et de l'utilisation des ressources pour la réalisation des engagements qui seront pris lors de ce Sommet (...) »

Aussi le Sommet mondial pour le Développement social a-t-il veillé à ce que les accords d'allégement de la dette soient appliqués sans délai et à négocier de nouvelles initiatives, venant s'ajouter à celles déjà prises, en vue de réduire sans tarder la dette des pays les plus pauvres, grâce, en particulier, à des conditions plus favorables de remise de dettes, notamment l'application de celles conclues dans le cadre du Club de Paris. Ce Sommet, qui prévoyait notamment la réduction de la dette, pouvant aller jusqu'à son annulation, invitait également les institutions financières internationales à rechercher des approches novatrices pour venir en aide aux pays à faibles revenus, grevés d'une importante dette multilatérale.

Au-delà des vœux pieux sur la nécessité d'éradiquer la pauvreté dans le monde, les délégués des 184 pays représentés ont exigé de nouvelles initiatives au regard de la dette du Tiers-Monde.

Il suffit de rappeler que la dette, qui était de 615 milliards de dollars en 1980, a atteint plus de 2095 milliards de dollars en 1996 et 2171 milliards en 1997.

Ce chiffre astronomique s'explique dès lors que l'on considère le rapprochement entre la modicité en prêt net au départ et le montant exorbitant exigé en retour. Cela met en évidence le caractère insoutenable de l'endettement et de ses conséquences économiques et sociales.

À l'occasion du cinquantième de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, notre Association a soumis un exposé, qui a été publié et distribué le 12 Août 1998 par le Secrétaire Général des Nations Unies.

Pour n'en citer qu'un extrait :

« Si l'on considère que l'avenir des pays industrialisés dépend en partie du développement des pays du Sud, la misère et les troubles, qui y sévissent, font courir des risques à la fois à la prospérité des pays industrialisés et à la coopération des uns avec les autres. De telles situations compromettent gravement la paix et la sécurité dans le monde entier, auxquels viennent s'ajouter, la malnutrition, la famine, les maladies endémiques transmissibles et chroniques et les conflits locaux dans les pays du Sud (...)

Alors que les écarts se creusent toujours plus entre le Nord et le Sud, il n'est pas étonnant que certaines populations aspirent à un niveau de vie meilleur, le phénomène de migrations Sud / Nord, n'étant à cet égard, qu'un corollaire de cet état de choses.

Les dispositions prises par les pays du Nord, en matière d'immigration, ne se réfèrent pas aux causes réelles de ce phénomène. Nous pensons que son origine est plutôt à rechercher :

- Dans l'échec des politiques de développement, à l'origine des migrations à caractère économique et

- Dans le manque de démocratie, qui en découle et qui est à l'origine des migrations à caractère politique (...)

Notre conception a toujours été de dire que l'on ne peut dissocier le développement économique et la démocratisation des systèmes politiques. Cela suppose au préalable :

- Une avancée démocratique et socio-économique dans les pays en voie de développement, liée à une réelle coopération internationale, pour l'établissement de nouveaux rapports Nord / Sud.

- L'annulation pure et simple de la dette qui continue d'être un fardeau à la charge de nombreux pays du Tiers-Monde paralysant tout projet de développement et par là-même de démocratie.

- L'établissement de relations saines et objectives entre les différents pays, de telle sorte que ces relations n'obéissent plus qu'à des considérations économiques où l'opportunisme joue un rôle principal.

Car il arrive que souvent on feigne de ne pas percevoir la violation des droits de l'Homme là où pourtant elle sévit, pour ne pas remettre en cause les dites relations (...)

Compte tenu de ce qui précède :

Comment les PVD pourraient-ils se prendre en charge lorsqu'ils sont asphyxiés par les remboursements de la dette ?

Et comment trouveraient-ils une alternative pour se développer, si leurs peuples ne peuvent exprimer librement leurs choix politique et économique et être réellement acteurs ?(...)

Au seuil du prochain millénaire, le respect à la fois des droits de l'Homme, de la démocratie et de la justice sociale doit être consacré comme un élément fondamental à travers le monde. Faute de quoi l'incapacité à en prévenir les conséquences risquera de compromettre gravement l'avenir de l'humanité tout entière.

Si au cours des cinquante dernières années, la richesse des nations a été multipliée par sept, il n'en demeure pas moins que trop de personnes dans le monde endurent encore le dénuement, le chômage, la désintégration sociale et leurs corollaires, la marginalisation et la violence (...) »

Le temps est venu pour la communauté internationale, pour des raisons tant éthiques que politiques et économiques, de promouvoir avec une réelle détermination des solutions aux problèmes du Tiers Monde, qui sont en fin de compte les problèmes de tout à chacun.

- Pour ce qui est des raisons éthiques, l'indifférence aux drames du Tiers Monde est notamment contraire au sens de la Déclaration sur le droit au Développement, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 4 Décembre 1986.
- Pour ce qui est des raisons politiques, cette indifférence pousse les nations pauvres au désespoir, à la révolte et à l'extrémisme politique. Un tel phénomène ne peut que remettre en cause les équilibres géostratégiques.
- Enfin pour ce qui est des raisons économiques, l'ornière du sous-développement freine la croissance globale, y compris celle des pays riches.

Nous pensons qu'il faudrait repenser certains concepts utilisés, notamment celui du développement trop souvent présenté comme un indicateur de croissance économique, alors que la dignité humaine apparaît de plus en plus comme un élément futile, sans grande importance. Il est temps que les progrès techniques et scientifiques répondent à un ensemble de priorités.

Une remise en perspective de ces priorités s'impose, si nous voulons vraiment atténuer les effets du chômage et de la pauvreté.

Il convient également d'admettre que le projet d'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) des Etats membres de l'OCDE ne tient pas compte de la dimension humaine et il va sans dire que ses conséquences auront un effet désastreux sur la stabilité des sociétés.

Il faut se rendre à l'évidence et admettre que les conditions actuelles des pays du Sud ne leur permettent ni de faire face à leurs besoins immédiats et à leurs besoins d'équipement et encore moins de satisfaire leurs créanciers.

Les mesures envisagées – allègement des dettes bilatérales et multilatérales, rééchelonnement des échéances, suspension provisoire des remboursements, annulation d'une partie de la dette, etc. – ne sont guère que des palliatifs, qui ne font que reporter à plus tard l'examen du problème à sa source, à savoir le mécanisme de l'endettement. L'absence de solution ne saurait être remplacée par une fuite en avant, car l'endettement a une dynamique propre et exige par conséquent une solution appropriée, que nous avons toujours énoncée en ces termes :

**· L'annulation
pure et simple de la dette
des pays les plus pauvres
et des PED**

**· L'annulation
du service de la dette
des pays émergents
et la reconversion
de leur dette initiale
au profit
du développement social.**

Paris, Mars 1999
Pour la Fédération:
A. EL-HAKKAOUI
Président